

## **Violence entre partenaires intimes : expériences des femmes appartenant à une minorité visible au Canada, 2018**

par Adam Cotter

Date de diffusion : le 19 mai 2021



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

**Canada**

---

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca).

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

**Courriel** à [STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca](mailto:STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca)

**Téléphone** entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- |   |                |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques                                    | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur   | 1-514-283-9350 |

### Programme des services de dépôt

- |                             |                |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur               | 1-800-565-7757 |

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2021

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

*This publication is also available in English.*

---

# Violence entre partenaires intimes : expériences des femmes appartenant à une minorité visible au Canada, 2018

par Adam Cotter, Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités

La violence entre partenaires intimes (VPI) — c'est-à-dire un éventail de comportements, y compris la violence psychologique, physique et sexuelle ainsi que l'exploitation financière perpétrée par un partenaire intime — a des répercussions sur les victimes<sup>1</sup>, peu importe leur âge, leur genre, leurs antécédents ou d'autres caractéristiques. Même si aucun groupe particulier de la population canadienne n'est à l'abri des expériences de violence entre partenaires intimes, les recherches menées jusqu'à maintenant ont révélé que différents groupes de population peuvent avoir des expériences différentes de la VPI, en ce qui concerne sa prévalence, ses caractéristiques et ses répercussions sur les victimes (Cotter, 2021). Bien qu'il soit important de tenir compte de la VPI et de ses effets, peu importe ces facteurs, il est essentiel de comprendre les expériences variées entre les groupes, car une meilleure compréhension de ces expériences aidera à élaborer des interventions, des services, des programmes ou des stratégies de prévention plus appropriés en matière de VPI.

La *Loi sur l'équité en matière d'emploi* définit les minorités visibles comme suit : « font partie des minorités visibles les personnes, autres que les autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche », et près du quart des Canadiens appartiennent à un groupe de population qui entre dans cette catégorie. Dans le présent article, on examine les expériences de VPI au sein de cette population — en particulier, chez les femmes désignées comme minorités visibles, car en général, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de déclarer avoir subi de la VPI à un moment ou à un autre de leur vie, et elles ont plus souvent déclaré les formes les plus graves de violence et les conséquences les plus négatives (Cotter, 2021).

Le présent article fait partie d'une série de courts rapports portant sur la violence entre partenaires intimes vécue par des membres de différents groupes de population d'après les données autodéclarées de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP) de 2018. Dans cet article, on examine les expériences de VPI au cours de la vie et durant les 12 mois précédant l'enquête des femmes appartenant à une minorité visible, et on fait des comparaisons avec les femmes n'appartenant pas à une minorité visible<sup>2</sup>. Les expériences de VPI au sein de la population canadienne dans son ensemble (Cotter, 2021), chez les femmes autochtones (Heidinger, 2021), les hommes de minorité sexuelle (Jaffray, 2021a) et les femmes de minorité sexuelle (Jaffray, 2021b), les femmes ayant une incapacité (Savage, 2021a) et les jeunes femmes (Savage, 2021b) sont examinées dans les autres rapports de cette série<sup>3</sup>.

## Définir la population désignée comme minorité visible

Dans le cadre de l'ESEPP, on a demandé aux répondants d'indiquer le ou les groupes ethnoculturels auxquels ils appartiennent. Les personnes qui s'identifient à des groupes particuliers — principalement les Asiatiques du Sud, les Chinois, les Noirs, les Philippins, les Latino-Américains, les Arabes, les Asiatiques du Sud-Est, les Asiatiques de l'Ouest, les Coréens et les Japonais — sont désignées comme minorités visibles selon la définition de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. En d'autres termes, les répondants ne se sont pas auto-identifiés comme appartenant à une minorité visible. Il s'agit plutôt d'une catégorie dérivée aux fins de l'analyse. Lorsque la taille de l'échantillon le permet, les groupes sont ventilés dans la présentation des résultats afin de tenir compte des expériences particulières et de l'hétérogénéité des groupes de population désignés comme minorités visibles. Il convient de souligner que les Premières Nations, les Métis et les Inuits ne font pas partie de la population désignée comme minorité visible.

Il y avait des différences démographiques notables entre les femmes appartenant à une minorité visible et celles n'appartenant pas à une minorité visible. Par exemple, selon les résultats de l'ESEPP de 2018, les femmes appartenant à une minorité visible étaient plus jeunes (45 % avaient moins de 35 ans, par rapport à 27 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible), plus susceptibles d'avoir un emploi (72 % par rapport à 65 %), plus susceptibles de détenir un baccalauréat ou un diplôme supérieur (45 % par rapport à 31 %), beaucoup plus susceptibles d'être immigrantes (76 % par rapport à 11 %) et plus susceptibles d'être célibataires (37 % par rapport à 21 %).

## Encadré 1

### Mesurer et définir la violence entre partenaires intimes

Dans le cadre de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP), des renseignements ont été recueillis sur la violence entre partenaires intimes (VPI) subie par les Canadiens depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois qui ont précédé l'enquête. L'enquête porte sur une vaste gamme de comportements commis par des partenaires intimes, y compris la violence psychologique, physique et sexuelle. La définition de partenaire était également large et englobait les conjoints mariés, conjoints de fait, partenaires amoureux et autres partenaires intimes actuels et anciens.

Dans l'ESEPP, la violence entre partenaires intimes est définie comme tout acte ou comportement violent commis par un partenaire intime actuel ou ancien, sans égard au fait que les partenaires vivent ensemble ou non. Dans le présent article, la violence entre partenaires intimes est généralement classée en trois catégories, soit la violence psychologique, la violence physique et la violence sexuelle.

La **violence psychologique** englobe les formes de violence qui ciblent le bien-être émotionnel, mental ou financier d'une personne ou qui nuisent à sa liberté personnelle ou à son sentiment de sécurité. Cette catégorie comprend 15 types particuliers d'abus, dont la jalousie, les insultes et autres injures, le harcèlement ou les comportements harcelants, la manipulation, la séquestration ou les dommages matériels (pour obtenir la liste complète des éléments inclus dans cette catégorie, voir le tableau 1). Cette catégorie comprend également le fait que le partenaire avait rejeté sur la victime la faute de ses comportements violents ou abusifs, qui a été mesuré parmi les répondants qui ont subi certaines formes de VPI.

La **violence physique** comprend les formes de violence qui comportent des voies de fait ou des menaces d'agression physique. Au total, neuf types d'abus sont inclus dans cette catégorie, y compris les objets lancés à la victime, les menaces avec une arme, le fait d'être giflé, de se faire battre et de se faire étrangler (voir le tableau 1).

La **violence sexuelle** comprend les agressions sexuelles ou les menaces d'agression sexuelle et a été mesurée à l'aide de deux questions, soit le fait d'obliger la victime à se livrer à des actes sexuels contre son gré et le fait de forcer ou de tenter de forcer la victime à avoir des relations sexuelles.

Dans l'analyse présentée dans cet article, on adopte une approche inclusive à l'égard de la vaste gamme de comportements qui constituent la VPI. Aux fins de la présente analyse, les personnes qui ont répondu « oui » à au moins un élément de l'enquête mesurant la VPI sont incluses comme ayant été victimes de violence de la part d'un partenaire intime, peu importe le type ou la fréquence de la violence.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures de la VPI dans le cadre de l'ESEPP et d'autres sources de données sur la VPI au Canada, voir Cotter (2021).

### Trois femmes appartenant à une minorité visible sur dix ont subi une forme ou une autre de violence entre partenaires intimes au cours de leur vie

Selon les résultats de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP), parmi celles qui ont déjà été dans une relation avec un partenaire intime, 29 % des femmes appartenant à un groupe ethnoculturel désigné comme minorité visible ont déclaré avoir subi une forme quelconque de violence psychologique, physique ou sexuelle aux mains d'un partenaire intime au cours de leur vie (depuis l'âge de 15 ans<sup>4</sup>) (tableau 1, tableau 2)<sup>5</sup>. Cette proportion était inférieure à celle observée chez les femmes n'appartenant pas à une minorité visible, dont près de la moitié (47 %) ont déclaré avoir subi une forme de violence entre partenaires intimes (VPI) au cours de leur vie<sup>6</sup>.

Selon la définition de *minorité visible* de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, les personnes des Premières Nations, métisses et inuites (Autochtones) ne font pas partie de la population appartenant à une minorité visible. Au total, 6 femmes autochtones sur 10 (61 %) ont subi une forme ou une autre de VPI au cours de leur vie, une proportion nettement plus élevée que celle observée chez les femmes non autochtones n'appartenant pas à une minorité visible (44 %)<sup>7</sup>. Par ailleurs, une proportion beaucoup plus faible de femmes appartenant à une minorité visible ont subi de la VPI au cours de leur vie comparativement à la proportion observée chez les femmes autochtones et chez les femmes non autochtones n'appartenant pas à une minorité visible.

La violence psychologique était la forme la plus courante de VPI, déclarée par 29 % des femmes appartenant à une minorité visible et 46 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible (tableau 1, tableau 2). Venaient ensuite la violence physique (13 % des femmes appartenant à une minorité visible par rapport à 25 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible) et la violence sexuelle (6 % des femmes appartenant à une minorité visible par rapport à 13 % des femmes n'appartenant pas à une minorité visible).

La plupart des victimes de VPI ont subi plus d'un type de comportement violent. C'était le cas peu importe le groupe ethnoculturel, car des proportions semblables de femmes appartenant à une minorité visible (15 %) et de femmes n'appartenant pas à une minorité visible (16 %) qui ont été victimes de VPI ont déclaré avoir vécu un seul type de VPI au cours de leur vie. En revanche, parmi les victimes de VPI, les femmes appartenant à une minorité visible étaient moins susceptibles que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible d'avoir subi au moins 10 des comportements violents mesurés au moyen de l'enquête (21 % par rapport à 30 %).

Parmi les femmes appartenant à une minorité visible qui ont subi de la VPI, les comportements violents les plus courants étaient le fait d'avoir un partenaire jaloux et qui ne veut pas qu'elles parlent à d'autres personnes (20 %), d'être rabaissées ou de se faire dire des mots blessants (18 %), d'être traitées de personne dérangée, stupide ou bonne à rien (17 %), de se faire demander par leur partenaire avec qui et où elles étaient en tout temps (12 %) et d'être bousculées, poussées, agrippées ou projetées au sol (9 %) (tableau 1).

Il convient de noter qu'il s'agissait également des cinq comportements violents les plus souvent déclarés par les femmes n'appartenant pas à une minorité visible et, dans chaque cas, la prévalence était plus élevée chez les femmes n'appartenant pas à une minorité visible. En fait, c'était le cas pour presque tous les types de comportements violents mesurés au moyen de l'ESEPP<sup>8</sup>.

### **Les femmes appartenant à une minorité visible et les femmes n'appartenant pas à une minorité visible étaient tout aussi susceptibles d'avoir subi de la violence physique et sexuelle de la part d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédents**

Comme c'était le cas lorsqu'on a examiné les données sur la prévalence au cours de la vie, les femmes appartenant à une minorité visible étaient moins susceptibles d'avoir subi de la VPI en général (9 %) ou de la VPI psychologique (9 %) durant les 12 mois précédant l'enquête comparativement aux femmes n'appartenant pas à une minorité visible (13 % et 12 %, respectivement) (tableau 1, tableau 2).

Toutefois, contrairement à ce qu'on a vu dans les données sur la prévalence au cours de la vie, les femmes appartenant à une minorité visible et les femmes n'appartenant pas à une minorité visible étaient tout aussi susceptibles d'avoir été victimes de violence physique (2 % chaque groupe) ou sexuelle (1 % chaque groupe) durant les 12 mois précédant l'enquête.

La majorité des femmes appartenant à une minorité visible qui ont été victimes de violence de la part d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédant l'enquête ont dit que cela s'était produit à plus d'une reprise. Plus précisément, 26 % ont déclaré que cela s'était produit chaque mois ou plus, et 53 % ont déclaré que cela s'était produit au moins quelques fois au cours de l'année précédente. Environ 1 femme appartenant à une minorité visible sur 5 (21 %) qui a été victime de VPI a déclaré que les comportements violents ou abusifs qu'elle a vécus s'étaient produits une fois au cours des 12 mois précédents. Aucune de ces proportions n'était statistiquement différente de celles observées chez les femmes n'appartenant pas à une minorité visible qui ont subi de la VPI<sup>9</sup>.

### **Par rapport aux autres groupes appartenant à une minorité visible, les femmes arabes, noires et latino-américaines affichent des taux plus élevés de violence de la part d'un partenaire intime**

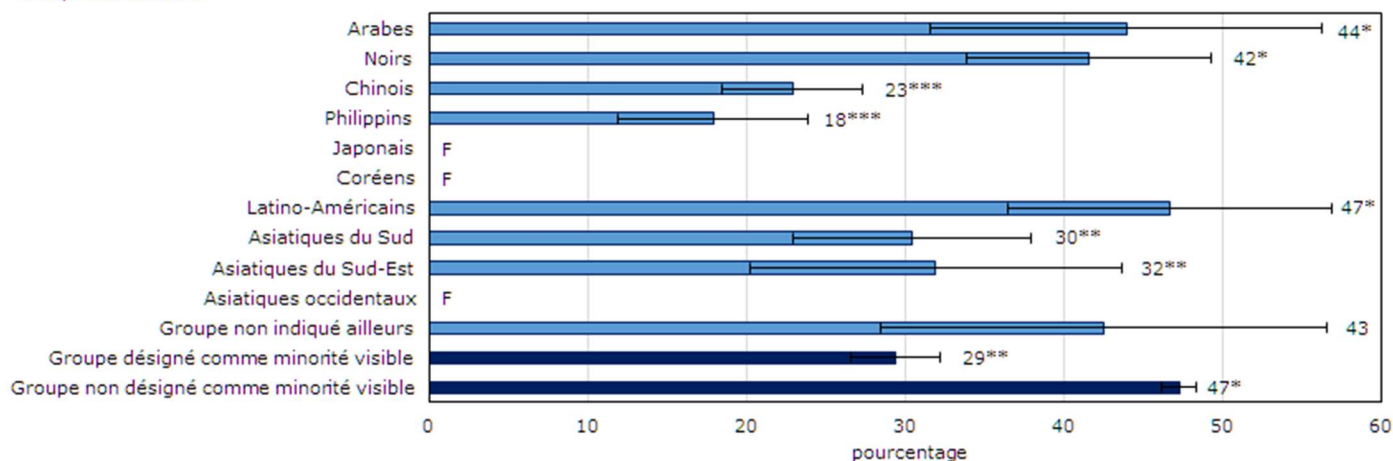
L'examen de la VPI dans l'ensemble de la population des femmes appartenant à une minorité visible peut révéler des renseignements précieux sur la violence entre partenaires intimes et, dans certains cas, est nécessaire pour analyser les données d'une enquête-échantillon, car les petits groupes n'ont peut-être pas un échantillon suffisamment grand pour appuyer une analyse significative. Cela dit, le fait d'examiner uniquement la population des minorités visibles dans son ensemble peut aussi masquer les différences entre les groupes distincts qui composent cette population.

La population désignée comme étant des minorités visibles comprend un large éventail de groupes ethnoculturels, et les expériences d'un groupe particulier peuvent varier considérablement par rapport à celles de l'ensemble de la population des minorités visibles. En particulier, les femmes arabes (44 %), noires (42 %) et latino-américaines (47 %) étaient plus susceptibles d'avoir été victimes de VPI depuis l'âge de 15 ans comparativement à l'ensemble de la population des minorités visibles (29 %) (graphique 1). Il n'y avait aucune différence statistiquement significative dans la prévalence de la VPI entre ces groupes de femmes et la population n'appartenant pas à une minorité visible (47 %). Par ailleurs, les femmes chinoises (23 %) et philippines (18 %) étaient moins susceptibles que les femmes appartenant à une minorité visible en général d'avoir subi de la VPI au cours de leur vie.

### Graphique 1

## Violence entre partenaires intimes commise contre les femmes depuis l'âge de 15 ans, selon le groupe ethnoculturel de la victime, Canada, 2018

Groupe ethnoculturel



F trop peu fiable pour être publié

\* valeur significativement différente du groupe désigné comme étant une minorité visible seulement ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente du groupe non désigné comme étant une minorité visible seulement ( $p < 0,05$ )

\*\*\* valeur significativement différente du groupe désigné comme étant une minorité visible ( $p < 0,05$ ) et du groupe non désigné comme étant une minorité visible ( $p < 0,05$ )

**Note :** Comprend la violence psychologique, physique ou sexuelle commise par un partenaire intime actuel ou ancien.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Bon nombre de ces différences dans les expériences de VPI au cours de la vie n'étaient pas observables durant les 12 mois précédant l'enquête. Plus de 1 femme arabe (21 %), noire (13 %) et latino-américaine (12 %) sur 10 a déclaré avoir subi de la VPI au cours des 12 mois précédents, mais ces proportions n'étaient pas statistiquement différentes de celles des femmes appartenant à une minorité visible ou n'appartenant pas à une minorité visible dans l'ensemble. Cela dit, comme ça a été le cas au cours de leur vie, les femmes chinoises (8 %) et philippines (3 %) étaient moins susceptibles que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (13 %) d'avoir été victimes de VPI durant les 12 mois précédents.

### Une femme sur quatre âgée de moins de 24 ans et appartenant à une minorité visible a subi de la violence de la part d'un partenaire intime au cours des 12 mois précédents

L'âge, qui est souvent un facteur de risque important en matière de victimisation, a joué un rôle majeur dans la probabilité d'être victime de VPI chez les femmes appartenant à une minorité visible. Le quart (25 %) des femmes appartenant à une minorité visible âgées de 15 à 24 ans ont été victimes de VPI au cours des 12 mois précédant l'enquête. Chez les femmes appartenant à une minorité visible, la proportion de celles qui ont été victimes de VPI était plus de deux fois plus élevée chez les 15 à 24 ans que dans tout autre groupe d'âge (tableau 3). De plus, chez les 15 à 24 ans, il n'y avait pas de différence statistique dans la proportion de femmes victimes de VPI entre les femmes appartenant à une minorité visible (25 %) et celles n'appartenant pas à une minorité visible (30 %). En revanche, la proportion de femmes appartenant à une minorité visible âgées de 25 à 34 ans (8 %) ou de 35 à 44 ans (7 %) qui ont été victimes de VPI était environ la moitié de celle des femmes n'appartenant pas à une minorité visible (16 % et 15 %, respectivement).

### La prévalence plus faible de la violence entre partenaires intimes chez les femmes appartenant à une minorité visible reflète les expériences des immigrantes

Non seulement l'âge était un facteur contribuant aux différences dans la prévalence de la VPI chez les femmes appartenant à une minorité visible, mais il s'additionne aussi à d'autres caractéristiques pour influencer sur les expériences de VPI chez d'autres groupes. En particulier, des recherches antérieures au Canada ont révélé que les taux plus faibles de victimisation chez la population des minorités visibles étaient en grande partie attribuables à des taux moins élevés chez les personnes immigrantes appartenant à une minorité visible; les personnes non immigrantes appartenant à une minorité visible affichent des taux de victimisation avec violence semblables à ceux des personnes n'appartenant pas à une minorité visible (Ibrahim, 2018; Simpson, 2018). Dans l'ESEPP, la population des non-immigrants appartenant à une minorité visible était beaucoup plus jeune en moyenne que la population des immigrants appartenant à une minorité visible. Près de la moitié (49 %) des non-immigrants appartenant à une minorité visible étaient âgées de 15 à 24 ans, comparativement à 16 % des immigrantes appartenant à une minorité visible.

Les taux plus faibles de VPI chez les femmes appartenant à une minorité visible reflétaient en grande partie les expériences des immigrantes (graphique 2)<sup>10</sup>. Ainsi, 1 immigrante sur 4 (26 %) appartenant à une minorité visible au Canada a été victime

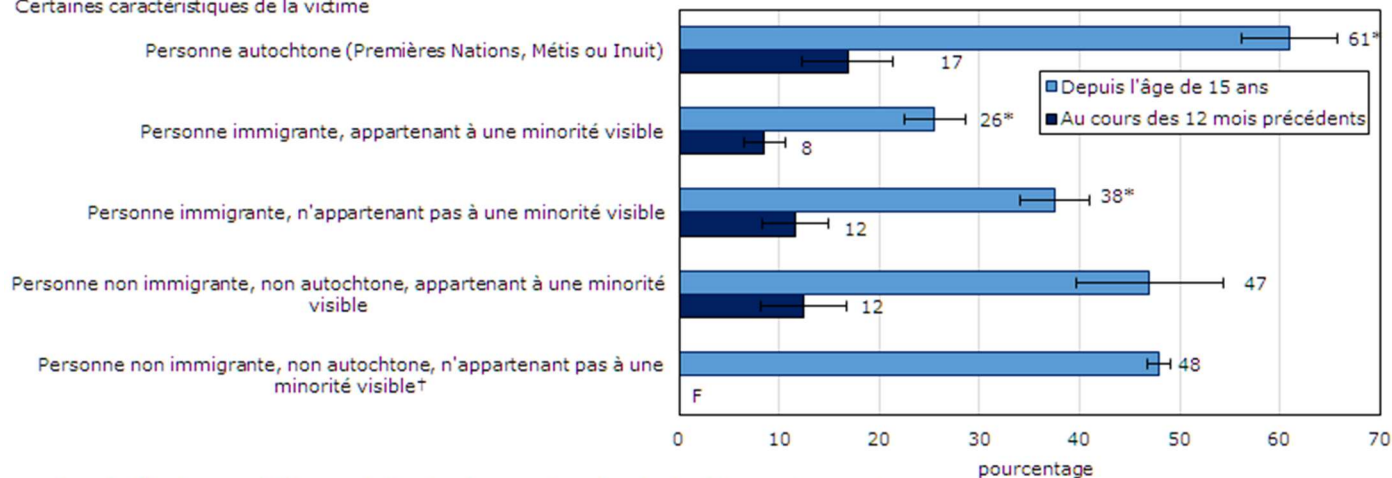


de VPI au cours de sa vie, soit environ la moitié de la proportion de femmes non immigrantes, qu'elles appartiennent à une minorité visible (47 %) ou non (48 %). Autrement dit, lorsqu'on examine uniquement les données sur les femmes non autochtones nées au Canada, la prévalence de la VPI est la même chez les femmes appartenant à une minorité visible et celles n'appartenant pas à une minorité visible.

## Graphique 2

### Violence entre partenaires intimes commise contre les femmes depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon certaines caractéristiques de la victime, Canada, 2018

Certaines caractéristiques de la victime



\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

† catégorie de référence

Note : Comprend la violence psychologique, physique ou sexuelle commise par un partenaire intime actuel ou ancien.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Il convient de noter que l'ESEPP a été menée en français et en anglais seulement, ce qui pourrait avoir une incidence particulière sur les résultats pour les répondants immigrants. Une minorité (6,8 %) d'immigrants ne parlaient ni le français ni l'anglais, comparativement à 0,4 % des non-immigrants<sup>11</sup>. Bien que la grande majorité des immigrants parlent au moins une langue officielle, il est important de reconnaître qu'en raison de la langue de collecte des données, les résultats de l'ESEPP ne reflètent peut-être pas entièrement les expériences des immigrantes au Canada.

Environ le quart (24 %) des femmes appartenant à une minorité visible ont été agressées physiquement ou sexuellement par un adulte avant l'âge de 15 ans, comparativement à un peu moins de 3 femmes sur 10 (29 %) n'appartenant pas à une minorité visible. Comme c'est le cas dans la population générale (Burczycka, 2017; Cotter, 2021), des antécédents de violence physique, sexuelle ou psychologique pendant l'enfance ont été liés à une prévalence plus élevée de VPI à l'âge adulte chez les femmes appartenant à une minorité visible (tableau 3). Plus de la moitié (55 %) des femmes appartenant à une minorité visible qui ont été agressées physiquement ou sexuellement par un adulte avant l'âge de 15 ans ont déclaré avoir été victimes de VPI au cours de leur vie, soit une proportion près de trois fois plus élevée que celle observée chez les femmes appartenant à une minorité visible qui n'ont pas subi de violence (21 %). En outre, la prévalence de la VPI était plus de trois fois plus élevée chez les femmes appartenant à une minorité visible qui ont été victimes de violence psychologique ou de négligence pendant leur enfance (42 %) comparativement aux femmes appartenant à une minorité visible qui ne l'ont pas été (13 %).

## Les femmes appartenant à une minorité visible sont moins susceptibles de déclarer éprouver de la peur, de l'anxiété et des sentiments d'être contrôlées ou piégées par un partenaire

En plus de permettre l'analyse de la prévalence de la VPI dans différents groupes, l'ESEPP comprenait également des questions sur les répercussions émotionnelles à plus long terme découlant de leurs expériences de violence entre partenaires intimes.

Un peu moins de la moitié (49 %) des femmes appartenant à une minorité visible qui ont été victimes de VPI au cours de leur vie ont déclaré s'être senties anxieuses ou sur leurs gardes en raison du comportement violent d'un partenaire, tandis que 1 sur 3 (33 %) s'est sentie contrôlée ou piégée par un partenaire violent. Parallèlement, un peu moins de 3 sur 10 (28 %) ont eu peur d'un partenaire à un moment donné depuis l'âge de 15 ans; la peur est souvent incluse dans les mesures de la VPI comme indication possible de formes relativement plus graves ou coercitives de VPI (Johnson et Leone, 2005).

Dans les trois cas, les femmes n'appartenant pas à une minorité visible étaient plus susceptibles de déclarer ces conséquences de la VPI qu'elles ont subies; 58 % se sentaient anxieuses, 44 % se sentaient contrôlées ou piégées et 38 %

avaient peur d'un partenaire. Il n'est pas possible d'analyser plus à fond les répercussions par sous-populations particulières en raison de la petite taille de l'échantillon.

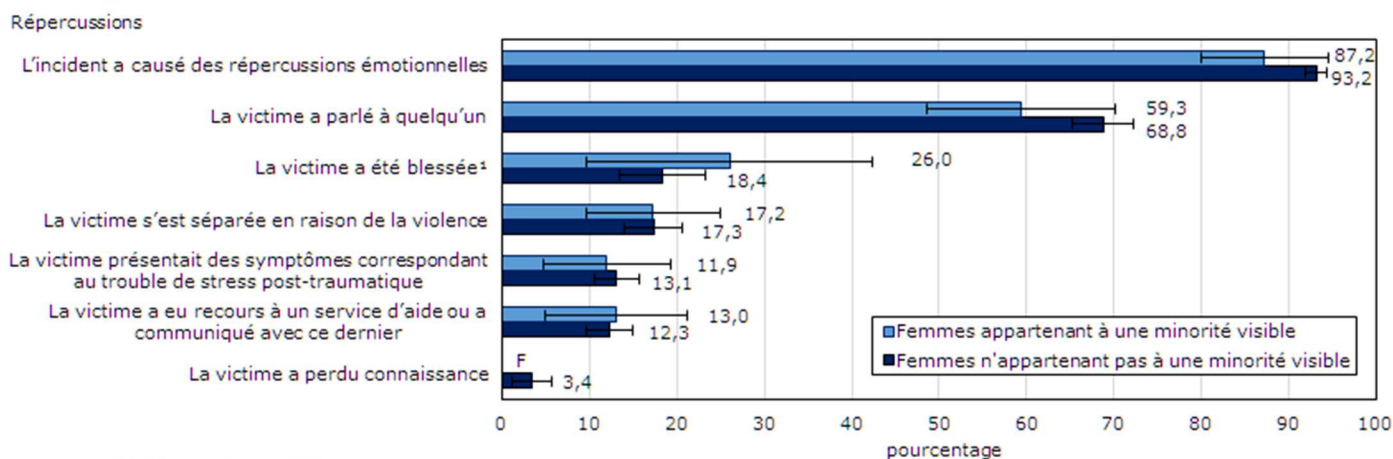
En ce qui concerne le nombre de partenaires violents, les expériences étaient semblables, peu importe le groupe ethnoculturel. Les femmes appartenant à une minorité visible (69 %) et les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (67 %) qui ont été victimes de VPI au cours de leur vie ont déclaré qu'un partenaire intime était responsable de la violence, des proportions qui n'étaient pas statistiquement différentes.

### Les répercussions de la violence entre partenaires intimes et les mesures prises par les victimes sont semblables pour les femmes appartenant à une minorité visible et celles n'appartenant pas à une minorité visible

Il y a de nombreux obstacles au signalement de la VPI ou à l'accès aux services, dont certains sont particulièrement pertinents dans le contexte de l'étude des femmes appartenant à une minorité visible, et plus précisément celles qui sont aussi des immigrantes (Tabibi et autres, 2018). Par exemple, les victimes de VPI ont dit s'être heurtées à des obstacles comme la discrimination et le racisme systémiques ou au sein des services; l'isolement géographique, social ou culturel; les obstacles linguistiques ou le manque de services adéquats ou adaptés à la culture; la crainte d'être expulsées en raison de leur statut précaire, ou les croyances culturelles selon lesquelles la famille doit rester unie et certaines affaires doivent demeurer privées (Tabibi et autres, 2018; McCart et autres, 2010; Davis et Henderson, 2003).

Bien que la prévalence globale de la VPI au cours des 12 mois précédant l'enquête ait été légèrement plus élevée chez les femmes n'appartenant pas à une minorité visible, la prévalence de la violence physique et de la violence sexuelle était la même — et, ainsi, il n'y avait pas de différence statistiquement significative dans les répercussions de la VPI déclarées par les femmes appartenant à une minorité visible et les femmes n'appartenant pas à une minorité visible (graphique 3). Par exemple, peu importe l'appartenance à une minorité visible, la majorité des femmes qui ont été victimes de VPI ont déclaré que la violence avait des répercussions émotionnelles, et environ 1 sur 10 a déclaré des symptômes qui correspondent à un trouble de stress post-traumatique.

**Graphique 3**  
Répercussions de la violence entre partenaires intimes sur les femmes et mesures prises par celles-ci au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon l'appartenance à une minorité visible, Canada, 2018



1. Le calcul des pourcentages est fondé sur les personnes qui ont subi au moins une forme de violence physique ou sexuelle (voir le tableau 1 pour obtenir la liste des éléments compris dans chaque catégorie).

**Note :** Le calcul des pourcentages est fondé sur les personnes qui ont été victimes d'une forme quelconque de violence entre partenaires intimes (violence psychologique, physique ou sexuelle) commise par un partenaire intime actuel ou ancien. Aucune des différences dans ce graphique n'est statistiquement significative à  $p < 0,05$ .

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Outre ces conséquences, de nombreuses victimes de VPI ont choisi de prendre des mesures à la suite de la violence, en en discutant le plus souvent avec quelqu'un. Une plus faible proportion d'entre elles ont eu recours à un service d'aide officiel ou ont communiqué avec un tel service en raison de la violence qu'elles ont subie. Une minorité (4 %) des femmes appartenant à une minorité visible qui ont été victimes de VPI au cours des 12 mois précédant l'enquête ont déclaré que la police avait été informée de la violence, une proportion qui n'était pas statistiquement différente de celle des femmes n'appartenant pas à une minorité visible (7 %).



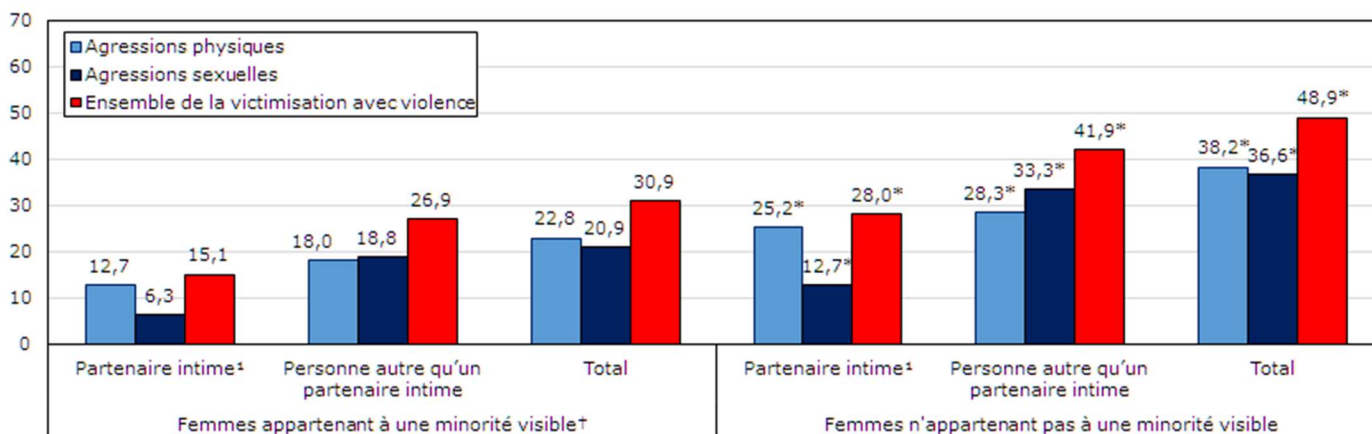
**Encadré 2****Victimisation avec violence au cours de la vie**

**Près du tiers des femmes appartenant à une minorité visible ont été agressées physiquement ou sexuellement au cours de leur vie**

Si l'on tient compte de l'ensemble des agressions physiques et sexuelles — c'est-à-dire la violence perpétrée par des partenaires intimes et la violence commise par des personnes autres que des partenaires intimes —, un peu moins du tiers (31 %) des femmes désignées comme appartenant à une minorité visible ont déclaré avoir été agressées physiquement ou sexuellement au moins une fois depuis l'âge de 15 ans (tableau 4; graphique 4). Cette proportion s'établissait à près de la moitié (49 %) des femmes n'appartenant pas à une minorité visible.

**Graphique 4****Agressions physiques et sexuelles commises contre les femmes depuis l'âge de 15 ans, selon l'appartenance à une minorité visible et le lien de l'auteur présumé avec celles-ci, Canada, 2018**

pourcentage

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

† catégorie de référence

1. Comprend la violence commise par un conjoint marié, un conjoint de fait ou un partenaire amoureux (actuel ou ancien) ou une personne avec laquelle la victime entretenait un autre type de relation intime. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime.

**Note :** Voir le tableau 4 pour connaître les intervalles de confiance pour chaque estimation.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

Malgré les différences observées dans la prévalence au cours de la vie, la proportion de femmes qui ont été victimes de violence au cours des 12 mois précédant l'enquête était la même pour les femmes appartenant à une minorité visible et celles n'appartenant pas à une minorité visible (tableau 5). Ces proportions étaient les mêmes, peu importe le lien de l'auteur présumé avec la victime.

Lorsqu'on examine des groupes ethnoculturels particuliers, on constate que les femmes latino-américaines (51 %) et noires (41 %) étaient plus susceptibles d'avoir été agressées physiquement ou sexuellement au cours de leur vie que les femmes appartenant à une minorité visible en général (31 %). En revanche, la victimisation avec violence au cours de la vie était plus faible chez les femmes philippines (21 %) que chez les femmes appartenant à une minorité visible (31 %) ou n'appartenant pas à une minorité visible (49 %). Bien qu'elles ne soient pas statistiquement différentes de l'ensemble des femmes appartenant à une minorité visible, les Asiatiques du Sud-Est (23 %), les Chinoises (27 %) et les Asiatiques du Sud (31 %) ont également enregistré des taux de victimisation au cours de leur vie inférieurs à ceux des femmes n'appartenant pas à une minorité visible.

**Dans presque toutes les régions, les femmes appartenant à une minorité visible sont moins susceptibles que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible d'être victimes d'agression physique ou sexuelle**

À l'exception des provinces de l'Atlantique, où il n'y avait pas de différence statistiquement significative dans la proportion de femmes appartenant à une minorité visible (37 %) et de femmes n'appartenant pas à une minorité visible (46 %) qui ont été agressées physiquement ou sexuellement au cours de leur vie, une proportion plus élevée de femmes n'appartenant pas à une minorité visible que de femmes appartenant à une minorité visible ont déclaré avoir été victimes de violence dans chaque région (tableau 6). Plus particulièrement, en Saskatchewan, en Colombie-Britannique et dans les territoires, les femmes appartenant à une minorité visible étaient environ deux fois moins susceptibles d'avoir été victimes de violence que les femmes n'appartenant pas à une minorité visible.

## Description de l'enquête

En 2018, Statistique Canada a mené le premier cycle de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés (ESEPP). Cette enquête a pour objet de recueillir des renseignements sur les expériences vécues par les Canadiens en public, au travail, en ligne et dans leurs relations intimes.

La population cible de l'ESEPP est composée des Canadiens de 15 ans et plus résidant dans les provinces et les territoires. Les personnes vivant en établissement ne sont pas incluses. Cela signifie que les résultats de l'enquête pourraient ne pas tenir compte des expériences de violence aux mains d'un partenaire intime des personnes vivant dans un refuge, un établissement ou un autre type de logement collectif. Une fois qu'un ménage était joint, une personne de 15 ans et plus était sélectionnée au hasard pour participer à l'enquête.

Dans les provinces, la collecte des données s'est déroulée d'avril à décembre 2018. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire à remplir soi-même en ligne ou d'un questionnaire administré par un intervieweur au téléphone. Les répondants ont été en mesure de répondre dans la langue officielle de leur choix. La taille de l'échantillon dans les 10 provinces s'établissait à 43 296 répondants. Le taux de réponse dans les provinces s'établissait à 43,1 %.

Dans les territoires, la collecte des données s'est déroulée de juillet à décembre 2018. Les réponses ont été obtenues au moyen d'un questionnaire à remplir soi-même en ligne ou d'un questionnaire administré par un intervieweur au téléphone. Les répondants ont été en mesure de répondre dans la langue officielle de leur choix. La taille de l'échantillon dans les trois territoires s'établissait à 2 597 répondants. Le taux de réponse dans les territoires s'établissait à 73,2 %.

Parmi les non-répondants figuraient les personnes qui ont refusé de participer à l'enquête, celles qui ne pouvaient pas être jointes et celles qui ne parlaient ni le français ni l'anglais. Selon le Recensement de la population de 2016, 7 % de la population des minorités visibles ne parlait ni le français ni l'anglais, comparativement à 0,5 % de la population n'appartenant pas à une minorité visible. Les chiffres des répondants de l'échantillon ont été pondérés afin que leurs réponses représentent la population canadienne de 15 ans et plus ne vivant pas en établissement.

### Limites des données

Comme c'est le cas pour toutes les enquêtes auprès des ménages, les données comportent certaines limites. Les résultats reposent sur un échantillon et sont donc sujets à des erreurs d'échantillonnage. Des résultats légèrement différents auraient pu être obtenus si la population entière avait participé à l'enquête.

En ce qui a trait à la qualité des estimations, les limites inférieure et supérieure des intervalles de confiance sont présentées. Les intervalles de confiance doivent être interprétés de la façon suivante : si l'enquête devait être répétée à de nombreuses reprises, 95 % du temps (ou 19 fois sur 20), l'intervalle de confiance couvrirait la valeur de la population réelle.

## Références

BURCZYCKA, Marta. 2017. « Profil des adultes canadiens ayant subi des mauvais traitements durant l'enfance », *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2015, Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

COTTER, Adam. 2021. « Violence entre partenaires intimes au Canada, 2018 : un aperçu », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

COTTER, Adam, et Laura SAVAGE. 2019. « La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

DAVIS, Robert C., et Nicole J. HENDERSON. 2003. « Willingness to report crimes: The role of ethnic group membership and community efficacy », *NCCD News*, vol. 49, n° 4, p. 564 à 580.

HEIDINGER, Loanna. 2021. « La violence entre partenaires intimes : expériences des femmes des Premières Nations, métisses et inuites au Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

IBRAHIM, Dyna. 2018. « La victimisation avec violence, la discrimination et les perceptions concernant la sécurité: perspective des immigrants, Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

JAFFRAY, Brianna. 2020. « Les expériences de victimisation avec violence et de comportements sexuels non désirés vécues par les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et d'une autre minorité sexuelle, et les personnes transgenres au Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

JAFFRAY, Brianna. 2021a. « Violence entre partenaires intimes : expériences des hommes de minorité sexuelle au Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

JAFFRAY, Brianna. 2021b. « Violence entre partenaires intimes : expériences des femmes de minorité sexuelle au Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

JOHNSON, Michael P., et Janel M. LEONE. 2005. « The differential effects of intimate terrorism and situational couple violence: Findings from the National Violence Against Women Survey », *Journal of Family Issues*, vol. 26, n° 3, p. 322 à 349.

MCCART, Michael R., Daniel W. SMITH et Genelle K. SAWYER. 2010. « Help seeking among victims of crime: A review of the empirical literature », *Journal of Traumatic Stress*, vol. 23, n° 2, p. 198 à 206.

PERREAULT, Samuel. 2020a. « La violence fondée sur le sexe : les comportements sexuels non désirés dans les territoires du Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

PERREAULT, Samuel. 2020b. « La violence fondée sur le sexe : les agressions sexuelles et les agressions physiques dans les territoires du Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

SAVAGE, Laura. 2021a. « Violence entre partenaires intimes : expériences des femmes ayant une incapacité au Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

SAVAGE, Laura. 2021b. « Violence entre partenaires intimes : expériences des jeunes femmes au Canada, 2018 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

SIMPSON, Laura. 2018. « La victimisation avec violence et la discrimination au sein de la population des minorités visible, Canada, 2014 », *Juristat*, produit n° 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.

TABIBI, Jassamine, Sidrah AHMAD, Linda BAKER et Dianne LALONDE. 2018. *Intimate Partner Violence Against Immigrant and Refugee Women*. Learning Network Issue 26. London, Ontario: Centre for Research & Education on Violence Against Women & Children.

## Notes

1. Bien que d'autres termes, tels que « personnes survivantes », puissent être employés pour désigner les personnes qui ont été victimes de violence entre partenaires intimes, le terme « victimes » est utilisé aux fins d'uniformité terminologique avec les autres rapports de Statistique Canada.

2. Selon la définition des minorités visibles en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, cette catégorie comprend les femmes des Premières Nations, métisses et inuites (autochtones). À certains endroits dans le présent rapport, la population n'appartenant pas à une minorité visible est encore plus divisée entre les femmes autochtones et les femmes non autochtones. Pour obtenir une analyse détaillée des expériences de violence entre partenaires intimes vécues par les femmes autochtones, voir Heidinger (2021).

3. Pour obtenir d'autres données de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, voir « La violence fondée sur le sexe : les comportements sexuels non désirés dans les territoires du Canada, 2018 » (Perreault, 2020a), « La violence fondée sur le sexe : les agressions sexuelles et les agressions physiques dans les territoires du Canada, 2018 » (Perreault, 2020b), « Les expériences de victimisation avec violence et de comportements sexuels non désirés vécues par les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et d'une autre minorité sexuelle, et les personnes transgenres au Canada, 2018 » (Jaffray, 2020) et « La violence fondée sur le sexe et les comportements sexuels non désirés au Canada, 2018 : Premiers résultats découlant de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés » (Cotter et Savage, 2019).

4. Dans le présent rapport, les termes « au cours de la vie » et « depuis l'âge de 15 ans » sont utilisés de façon interchangeable.

5. Le calcul des pourcentages pour la violence entre partenaires intimes au cours de la vie est fondé sur les personnes qui ont déjà été dans une relation intime.

6. Sauf indication contraire, toutes les différences examinées sont statistiquement significatives à  $p < 0,05$ .

7. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les expériences de violence entre partenaires intimes vécues par les femmes des Premières Nations, métisses et inuites, voir Heidinger (2021).

8. La seule exception était le fait qu'un partenaire révèle ou menace de révéler leur orientation sexuelle ou leur relation à quiconque elles ne voulaient pas révéler cette information, pour laquelle l'estimation pour les femmes de minorités visibles n'est pas suffisamment fiable pour être publiée.

9. D'autres données sur la fréquence de la violence entre partenaires intimes chez les femmes de minorités visibles ne sont pas disponibles en raison de la taille de l'échantillon.

10. D'après les données de l'Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés, il n'est pas possible de déterminer si la violence entre partenaires intimes subie au cours de la vie s'est produite avant ou après l'immigration de la victime.

11. Selon les données du Recensement de la population de 2016 (voir la publication « L'intégration linguistique des immigrants et les populations de langue officielle au Canada », produit n° 98-200-X au catalogue de Statistique Canada).

## Tableaux de données détaillés

Tableau 1

**Violence entre partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le type de violence entre partenaires intimes, Canada, 2018**

Type de violence entre partenaires intimes	Femmes appartenant à une minorité visible <sup>1</sup>						Femmes n'appartenant pas à une minorité visible					
	En a fait l'objet depuis l'âge de 15 ans <sup>1</sup>			En a fait l'objet au cours des 12 mois précédents <sup>2</sup>			En a fait l'objet depuis l'âge de 15 ans <sup>1</sup>			En a fait l'objet au cours des 12 mois précédents <sup>2</sup>		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	%	de	à	%	de	à	%	de	à	%	de	à
<b>Violence psychologique ou exploitation financière</b>												
A été jaloux(se) et ne voulait pas que vous parliez à d'autres hommes ou femmes	20,4	18,0	23,1	5,1	3,7	6,9	31,3 <sup>*</sup>	30,3	32,3	5,4	4,7	6,1
A blessé ou a menacé de blesser vos animaux de compagnie	1,5	1,0	2,3	F	F	F	5,0 <sup>*</sup>	4,5	5,5	0,5	0,3	0,7
Exigeait de savoir avec qui et où vous étiez en tout temps	12,3	10,5	14,4	2,2	1,5	3,1	20,6 <sup>*</sup>	19,7	21,5	3,4 <sup>*</sup>	2,9	4,1
Vous a rabaisé ou vous a dit des mots blessants	18,4	16,1	20,9	5,8	4,3	7,6	33,9 <sup>*</sup>	32,9	35,0	8,8 <sup>*</sup>	8,1	9,7
Vous a forcé à lui donner de l'argent ou des biens	3,4	2,5	4,5	F	F	F	7,0 <sup>*</sup>	6,4	7,6	0,6	0,5	0,9
Vous a traité de personne dérangée, stupide ou bonne à rien <sup>3</sup>	17,5	15,2	20,0	5,5	4,1	7,3	28,9 <sup>*</sup>	27,9	29,9	7,1	6,4	7,9
A essayé de convaincre votre famille, vos enfants ou vos amis que vous étiez folle/fou ou de les monter contre vous <sup>3</sup>	6,3	5,1	7,9	0,9	0,5	1,6	10,6 <sup>*</sup>	9,9	11,3	2,0 <sup>*</sup>	1,6	2,6
Vous a suivi ou a rôdé près de votre domicile ou de votre lieu de travail <sup>3</sup>	6,6	5,3	8,1	0,5	0,2	1,1	13,3 <sup>*</sup>	12,5	14,0	0,9	0,7	1,3
Vous a empêché d'avoir des contacts avec vos amis ou les membres de votre famille <sup>3</sup>	6,0	4,7	7,7	0,9	0,4	2,0	11,6 <sup>*</sup>	10,9	12,3	1,2	0,9	1,5
Vous a harcelé au téléphone, par message texte, par courriel ou au moyen des médias sociaux <sup>3</sup>	8,6	7,0	10,5	1,5	0,9	2,4	14,6 <sup>*</sup>	13,8	15,5	2,9 <sup>*</sup>	2,4	3,5
Vous a empêché de travailler ou privé d'argent ou de ressources financières <sup>3</sup>	2,6	1,8	3,8	F	F	F	5,6 <sup>*</sup>	5,2	6,1	0,5	0,4	0,7
Vous a confiné ou enfermé dans une pièce ou un autre espace <sup>3</sup>	1,6	1,1	2,4	F	F	F	3,8 <sup>*</sup>	3,4	4,4	0,3	0,1	0,7
A endommagé ou a détruit vos biens ou votre propriété	5,3	4,2	6,6	0,7	0,3	1,5	13,5 <sup>*</sup>	12,8	14,3	1,3	1,1	1,6
Vous a fait des commentaires au sujet de vos expériences sexuelles passées ou vos comportements sexuels de manière à vous intimider, vous humilier ou vous faire sentir inférieur	6,5	5,2	8,0	1,4	0,8	2,5	16,1 <sup>*</sup>	15,3	17,0	3,4 <sup>*</sup>	2,9	4,1
A révélé ou a menacé de révéler votre orientation sexuelle ou votre relation à certaines personnes alors que vous ne vouliez pas que celles-ci soient mises au courant de votre sexualité ou orientation sexuelle <sup>4</sup>	F	F	F	F	F	F	8,2	5,9	11,3	F	F	F
A rejeté sur vous la faute de ses comportements violents ou abusifs <sup>3, 5</sup>	37,1	31,3	43,3	9,8	6,4	14,6	48,1 <sup>*</sup>	46,3	49,9	8,8	7,6	10,2
<b>Total</b>	<b>28,9</b>	<b>26,2</b>	<b>31,8</b>	<b>9,1</b>	<b>7,4</b>	<b>11,1</b>	<b>45,7<sup>*</sup></b>	<b>44,6</b>	<b>46,8</b>	<b>12,4<sup>*</sup></b>	<b>11,5</b>	<b>13,4</b>
<b>Violence physique</b>												
Vous a bousculé, poussé, agrippé ou projeté au sol <sup>3</sup>	9,3	7,9	11,1	1,8	1,1	3,0	19,0 <sup>*</sup>	18,1	19,8	1,5	1,2	1,9
Vous a donné un coup de poing ou un coup de pied, mordu ou frappé au moyen d'un objet <sup>3</sup>	5,9	4,6	7,4	F	F	F	12,4 <sup>*</sup>	11,7	13,2	0,7	0,5	1,1
A menacé de vous blesser ou de vous tuer, ou de blesser ou tuer l'un de vos proches <sup>3</sup>	3,3	2,5	4,4	0,5	0,2	1,2	8,1 <sup>*</sup>	7,5	8,7	0,5	0,3	0,9
A tenté de vous étrangler <sup>3</sup>	3,2	2,4	4,3	0,9	0,4	1,9	7,2 <sup>*</sup>	6,6	7,8	0,4	0,3	0,6
A utilisé ou menacé d'utiliser un couteau, un fusil ou une autre arme pour vous blesser <sup>3</sup>	1,6	1,1	2,4	F	F	F	4,4 <sup>*</sup>	4,0	4,9	0,2	0,1	0,3
A menacé de vous frapper avec le poing ou tout autre objet qui aurait pu vous blesser	6,1	4,9	7,5	1,0	0,5	1,8	13,0 <sup>*</sup>	12,3	13,8	1,1	0,8	1,4
Vous a lancé un objet qui aurait pu vous blesser	4,8	3,7	6,1	F	F	F	12,1 <sup>*</sup>	11,4	12,8	1,0	0,7	1,3
Vous a giflé	6,2	5,0	7,7	1,2	0,6	2,3	12,6 <sup>*</sup>	11,8	13,3	0,7	0,5	1,0
Vous a battu	3,5	2,6	4,6	F	F	F	6,6 <sup>*</sup>	6,0	7,2	0,2	0,1	0,3
<b>Total</b>	<b>12,7</b>	<b>10,9</b>	<b>14,7</b>	<b>2,5</b>	<b>1,6</b>	<b>3,7</b>	<b>25,2<sup>*</sup></b>	<b>24,3</b>	<b>26,1</b>	<b>2,4</b>	<b>2,0</b>	<b>2,9</b>

Voir les notes à la fin du tableau.

**Tableau 1 — fin**  
**Violence entre partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon le type de violence entre partenaires intimes, Canada, 2018**

Type de violence entre partenaires intimes	Femmes appartenant à une minorité visible†						Femmes n'appartenant pas à une minorité visible					
	En a fait l'objet depuis l'âge de 15 ans¹			En a fait l'objet au cours des 12 mois précédents²			En a fait l'objet depuis l'âge de 15 ans¹			En a fait l'objet au cours des 12 mois précédents²		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	%	de	à	%	de	à	%	de	à	%	de	à
<b>Violence sexuelle</b>												
Vous a obligé à vous livrer à des actes sexuels contre votre gré³	4,3	3,2	5,9	0,9	0,5	1,9	9,4*	8,8	10,1	0,8	0,6	1,1
Vous a obligé ou a tenté de vous obliger à avoir une relation sexuelle³	5,0	3,9	6,4	1,0	0,5	1,9	10,8*	10,1	11,5	1,0	0,7	1,3
<b>Total</b>	<b>6,3</b>	<b>4,9</b>	<b>8,0</b>	<b>1,3</b>	<b>0,7</b>	<b>2,2</b>	<b>12,7*</b>	<b>12,0</b>	<b>13,4</b>	<b>1,1</b>	<b>0,8</b>	<b>1,5</b>
<b>Total de la violence entre partenaires intimes</b>	<b>29,4</b>	<b>26,7</b>	<b>32,3</b>	<b>9,2</b>	<b>7,5</b>	<b>11,3</b>	<b>47,3*</b>	<b>46,2</b>	<b>48,3</b>	<b>12,7*</b>	<b>11,8</b>	<b>13,6</b>

F trop peu fiable pour être publié

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

† catégorie de référence

1. Représente le pourcentage de tous les répondants, à l'exception de ceux qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime.

2. Représente le pourcentage de tous les répondants, à l'exception de ceux qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime et de ceux qui ont déclaré n'avoir eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents.

3. Il s'agit d'une question tirée du Composite Abuse Scale — revised short form (CASr-SF).

4. Cette question a été posée uniquement aux répondants qui ne se sont pas identifiés comme hétérosexuels.

5. Cette question a été posée uniquement aux répondants qui ont répondu « oui » à au moins une question du CASr-SF. Par conséquent, le calcul des pourcentages ne comprend pas tous les répondants.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

**Tableau 2**  
**Violence entre partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, Canada, 2018**

Violence entre partenaires intimes¹	Femmes appartenant à une minorité visible†			Femmes n'appartenant pas à une minorité visible		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
<b>Depuis l'âge de 15 ans</b>						
Violence psychologique ou exploitation financière	28,9	26,2	31,8	45,7*	44,6	46,8
Violence physique	12,7	10,9	14,7	25,2*	24,3	26,1
Violence sexuelle	6,3	4,9	8,0	12,7*	12,0	13,4
Total de la violence physique ou sexuelle	15,1	13,0	17,3	28,0*	27,1	29,0
<b>Total de tous les types de violence</b>	<b>29,4</b>	<b>26,7</b>	<b>32,3</b>	<b>47,3*</b>	<b>46,2</b>	<b>48,3</b>
<b>Au cours des 12 mois précédents</b>						
Violence psychologique ou exploitation financière	9,1	7,4	11,1	12,4*	11,5	13,4
Violence physique	2,5	1,6	3,7	2,4	2,0	2,9
Violence sexuelle	1,3	0,7	2,2	1,1	0,8	1,5
Total de la violence physique ou sexuelle	3,1	2,2	4,4	3,1	2,6	3,7
<b>Total de tous les types de violence</b>	<b>9,2</b>	<b>7,5</b>	<b>11,3</b>	<b>12,7*</b>	<b>11,8</b>	<b>13,6</b>

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

† catégorie de référence

1. Comprend la violence commise par un conjoint marié, un conjoint de fait ou un partenaire amoureux (actuel ou ancien) ou une personne avec laquelle la victime entretenait un autre type de relation intime. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime et, pour les 12 mois précédents, ceux qui ont déclaré n'avoir eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents. Voir le tableau 1 pour obtenir la liste des éléments compris dans chaque catégorie.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.



**Tableau 3**  
**Violence entre partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon certaines caractéristiques de la victime, Canada, 2018**

Certaines caractéristiques	Violence entre partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans						Violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois précédents					
	Femmes appartenant à une minorité visible			Femmes n'appartenant pas à une minorité visible			Femmes appartenant à une minorité visible			Femmes n'appartenant pas à une minorité visible		
	% <sup>1</sup>	intervalle de confiance de 95 %		% <sup>1</sup>	intervalle de confiance de 95 %		% <sup>1</sup>	intervalle de confiance de 95 %		% <sup>1</sup>	intervalle de confiance de 95 %	
	de	à		de	à		de	à		de	à	
<b>Groupe d'âge</b>												
15 à 24 ans†	43	30	57	59**	53	65	25	16	36	30	24	36
25 à 34 ans	34	27	41	61**	57	64	8*	5	13	16***	14	18
35 à 44 ans	29	24	34	56**	53	59	7*	4	10	15***	13	17
45 à 54 ans	29	24	35	53**	50	56	7*	4	12	11*	9	12
55 à 64 ans	23*	18	30	43***	41	45	8*	4	14	9*	7	10
65 à 74 ans	16*	10	24	34***	32	36	F	F	F	5*	4	6
75 ans et plus	16*	8	28	25*	22	27	F	F	F	5*	3	9
<b>Personne LGBTQ2</b>												
Oui <sup>2, †</sup>	50	29	70	69	63	75	F	F	F	19	15	25
Non	29	27	32	47***	46	48	9	7	11	13***	12	14
<b>Groupe ethnoculturel</b>												
Groupe désigné comme minorité visible	29	27	32	...	...	...	9	7	11	...	...	...
Arabes	44	32	56	...	...	...	21	11	37	...	...	...
Noirs	42	34	49	...	...	...	13	8	20	...	...	...
Chinois	23	19	28	...	...	...	8	5	12	...	...	...
Philippins	18	13	25	...	...	...	3	2	7	...	...	...
Japonais	F	F	F	...	...	...	F	F	F	...	...	...
Coréens	F	F	F	...	...	...	F	F	F	...	...	...
Latino-Américains	47	37	57	...	...	...	12	6	24	...	...	...
Asiatiques du Sud	30	24	38	...	...	...	9	6	15	...	...	...
Asiatiques du Sud-Est	32	21	45	...	...	...	8	4	17	...	...	...
Asiatiques occidentaux	F	F	F	...	...	...	F	F	F	...	...	...
Groupe non indiqué ailleurs	43	29	57	...	...	...	14	6	28	...	...	...
Groupe non désigné comme minorité visible <sup>3</sup>	...	...	...	47	46	48	...	...	...	13	12	14
Autochtone	...	...	...	61	56	66	...	...	...	17	13	22
Personne non autochtone	...	...	...	44	42	45	...	...	...	12	11	13
<b>Statut d'immigrant</b>												
Personne immigrante†	26	23	29	38**	34	41	8	7	11	12	9	15
Personne non immigrante	47*	40	54	48*	47	50	12	9	17	13	12	14
<b>Incapacité</b>												
Personne ayant une incapacité†	38	33	44	58**	56	59	15	11	20	16	15	18
Personne n'ayant aucune incapacité	26*	23	29	40***	39	41	7*	5	9	10***	9	11
<b>Violence physique ou sexuelle subie avant l'âge de 15 ans</b>												
Jamais†	21	18	24	38**	37	40	7	5	9	10**	9	11
Au moins une fois	55*	48	61	69***	67	71	15*	11	20	18*	16	20
<b>Pratiques parentales sévères</b>												
Jamais†	13	10	17	29**	27	31	5	3	8	9**	7	10
Au moins une fois	42*	37	46	56***	55	57	12*	9	15	15*	13	16

Voir les notes à la fin du tableau.

**Tableau 3 — fin**  
**Violence entre partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans et au cours des 12 mois précédant l'enquête, selon certaines caractéristiques de la victime, Canada, 2018**

Certaines caractéristiques	Violence entre partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans						Violence entre partenaires intimes au cours des 12 mois précédents					
	Femmes appartenant à une minorité visible			Femmes n'appartenant pas à une minorité visible			Femmes appartenant à une minorité visible			Femmes n'appartenant pas à une minorité visible		
	% <sup>1</sup>	intervalle de confiance de 95 %		% <sup>1</sup>	intervalle de confiance de 95 %		% <sup>1</sup>	intervalle de confiance de 95 %		% <sup>1</sup>	intervalle de confiance de 95 %	
	de	à	de	à	de	à	de	à	de	à	à	
<b>Occupé un emploi au cours des 12 mois précédents</b>												
Oui†	31	28	35	53**	52	55	9	7	12	15**	14	16
Non	25*	20	30	37***	35	38	10	7	14	8*	6	9
<b>Plus haut grade obtenu</b>												
Niveau inférieur aux études secondaires†	27	19	39	35	32	38	F	F	F	12	9	17
Diplôme d'études secondaires	33	26	41	45***	42	47	13	9	19	13	11	16
Diplôme d'études collégiales ou d'une école de métiers	29	23	35	51***	49	53	8	5	12	12**	11	14
Diplôme universitaire	29	25	33	50***	48	52	9	7	12	13**	12	14
<b>Groupe de revenu du ménage<sup>4</sup></b>												
Moins de 20 000 \$†	34	24	45	64**	59	69	13	7	25	15	11	20
20 000 \$ à 59 999 \$	29	24	34	46***	44	48	11	7	16	13	11	15
60 000 \$ à 99 999 \$	27	22	33	47***	45	49	6	4	9	12**	10	14
100 000 \$ à 149 999 \$	30	24	37	46***	43	48	11	7	17	12	11	14
150 000 \$ ou plus	30	24	38	46***	44	49	8	5	13	13**	11	15
<b>État matrimonial</b>												
Marié ou vivant en union libre†	22	19	25	41**	40	43	7	5	9	10**	9	11
Séparé ou divorcé	48*	41	56	71***	68	73	19	11	31	20*	16	24
Veuf	12*	6	22	27***	25	30	F	F	F	8	4	16
Célibataire, jamais marié	46*	38	53	67***	63	70	15	10	21	20*	17	23

... n'ayant pas lieu de figurer

F trop peu fiable pour être publié

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence seulement ( $p < 0,05$ )

\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour les femmes appartenant à une minorité visible seulement ( $p < 0,05$ )

\*\*\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ ) et de l'estimation pour les femmes appartenant à une minorité visible ( $p < 0,05$ )

† catégorie de référence

1. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime et, pour les 12 mois précédents, ceux qui ont déclaré n'avoir eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents.

2. Comprend les personnes qui ont déclaré être lesbiennes, gaies ou bisexuelles ou avoir une orientation sexuelle autre que l'hétérosexualité. Comprend également les répondants dont le sexe à la naissance ne correspondait pas à leur genre (c.-à-d. qu'ils sont transgenres).

3. La population n'appartenant pas à une minorité visible comprend les Blancs d'origine unique, les Autochtones d'origine unique, de même que les Blancs/Latino-Américains et les Blancs/Arabes-Asiatiques occidentaux d'origines multiples, conformément à la définition du recensement.

4. Représente le revenu du ménage avant impôt et provient de sources multiples. Pour 84 % des répondants, les données sur le revenu ont été obtenues à partir d'un couplage réussi avec les dossiers fiscaux. Pour 15 % des répondants, le couplage avec les dossiers fiscaux n'a pas réussi ou les répondants n'ont pas consenti au couplage avec d'autres sources; les données sur le revenu de ces répondants sont imputées. Dans les territoires (moins de 1 % de l'échantillon total), on a demandé aux répondants de déclarer eux-mêmes leur revenu personnel et familial ou de fournir une fourchette dans laquelle leur revenu avant impôt avait diminué.

**Note :** La violence entre partenaires intimes comprend la violence psychologique, la violence physique et la violence sexuelle. Voir le tableau 1 pour obtenir la liste complète des comportements inclus.

**Source :** Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

**Tableau 4**  
**Agressions physiques et sexuelles commises par des partenaires intimes et par d'autres personnes depuis l'âge de 15 ans, Canada, 2018**

Type de victimisation exercée par l'auteur présumé depuis l'âge de 15 ans	Femmes appartenant à une minorité visible†			Femmes n'appartenant pas à une minorité visible		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
<b>Violence de la part de partenaires intimes depuis l'âge de 15 ans<sup>1</sup></b>						
Agressions physiques	12,7	10,9	14,7	25,2*	24,3	26,1
Agressions sexuelles	6,3	4,9	8,0	12,7*	12,0	13,4
<b>Total</b>	<b>15,1</b>	<b>13,0</b>	<b>17,3</b>	<b>28,0*</b>	<b>27,1</b>	<b>29,0</b>
<b>Violence de la part d'autres personnes depuis l'âge de 15 ans</b>						
Agressions physiques	18,0	15,7	20,6	28,3*	27,3	29,3
Agressions sexuelles	18,8	16,5	21,3	33,3*	32,3	34,3
<b>Total</b>	<b>26,9</b>	<b>24,2</b>	<b>29,7</b>	<b>41,9*</b>	<b>40,8</b>	<b>42,9</b>
<b>Total de la violence subie depuis l'âge de 15 ans</b>						
Agressions physiques	22,8	20,4	25,5	38,2*	37,1	39,3
Agressions sexuelles	20,9	18,5	23,6	36,6*	35,6	37,6
<b>Total</b>	<b>30,9</b>	<b>28,1</b>	<b>33,8</b>	<b>48,9*</b>	<b>47,9</b>	<b>50,0</b>

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

† catégorie de référence

1. Comprend la violence commise par un conjoint marié, un conjoint de fait ou un partenaire amoureux (actuel ou ancien) ou une personne avec laquelle la victime entretenait un autre type de relation intime. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

**Tableau 5**  
**Agressions physiques et sexuelles commises par des partenaires intimes et par d'autres personnes au cours des 12 mois précédant l'enquête, Canada, 2018**

Type de victimisation exercée par l'auteur présumé au cours des 12 mois précédents	Femmes appartenant à une minorité visible			Femmes n'appartenant pas à une minorité visible		
	pourcentage	intervalle de confiance de 95 %		pourcentage	intervalle de confiance de 95 %	
		de	à		de	à
<b>Violence de la part de partenaires intimes au cours des 12 mois précédents<sup>1</sup></b>						
Agressions physiques	2,5	1,6	3,7	2,4	2,0	2,9
Agressions sexuelles	1,3	0,7	2,2	1,1	0,8	1,5
<b>Total</b>	<b>3,1</b>	<b>2,2</b>	<b>4,4</b>	<b>3,1</b>	<b>2,6</b>	<b>3,7</b>
<b>Violence de la part d'autres personnes au cours des 12 mois précédents</b>						
Agressions physiques	1,5	0,9	2,4	2,2	1,8	2,7
Agressions sexuelles	2,6	1,7	4,0	3,0	2,6	3,6
<b>Total</b>	<b>3,7</b>	<b>2,7</b>	<b>5,3</b>	<b>4,6</b>	<b>4,0</b>	<b>5,2</b>
<b>Total de la violence au cours des 12 mois précédents</b>						
Agressions physiques	3,2	2,3	4,4	3,7	3,2	4,2
Agressions sexuelles	3,2	2,2	4,7	3,6	3,1	4,2
<b>Total</b>	<b>5,5</b>	<b>4,2</b>	<b>7,1</b>	<b>6,4</b>	<b>5,8</b>	<b>7,1</b>

1. Comprend la violence commise par un conjoint marié, un conjoint de fait ou un partenaire amoureux (actuel ou ancien) ou une personne avec laquelle la victime entretenait un autre type de relation intime. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime et ceux qui ont déclaré n'avoir eu aucun contact avec un partenaire intime actuel ou ancien au cours des 12 mois précédents.

Note : Aucune des différences entre les femmes appartenant à une minorité visible et celles n'appartenant pas à une minorité visible n'est statistiquement significative ( $p < 0,05$ ).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.

**Tableau 6**  
**Agressions physiques et sexuelles commises par des partenaires intimes et par d'autres personnes depuis l'âge de 15 ans, selon la région, 2018**

Province ou région	Agressions physiques et sexuelles commises par des partenaires intimes <sup>1</sup>						Agressions physiques et sexuelles commises par d'autres personnes						Total des agressions physiques et sexuelles					
	Femmes appartenant à une minorité visible†			Femmes n'appartenant pas à une minorité visible			Femmes appartenant à une minorité visible†			Femmes n'appartenant pas à une minorité visible			Femmes appartenant à une minorité visible†			Femmes n'appartenant pas à une minorité visible		
	intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %			intervalle de confiance de 95 %		
	% <sup>1</sup>	de	à	% <sup>1</sup>	de	à	%	de	à	%	de	à	%	de	à	%	de	à
Provinces de l'Atlantique <sup>2</sup>	22,2	13,9	33,4	28,1	26,5	29,9	31,0	22,5	40,9	38,8	37,0	40,6	36,9	27,5	47,3	45,9	44,1	47,7
Québec	13,5	9,0	19,8	22,5*	20,8	24,3	23,6	18,1	30,2	33,0*	31,0	34,9	26,8	21,0	33,5	40,5*	38,5	42,5
Ontario	14,8	11,6	18,6	27,5*	25,5	29,6	26,3	22,0	31,0	43,7*	41,4	46,0	30,9	26,4	35,8	50,5*	48,2	52,8
Manitoba	19,0	13,1	26,8	30,2*	27,4	33,1	27,8	21,6	35,0	44,5*	41,5	47,4	30,6	24,0	38,0	50,8*	47,8	53,8
Saskatchewan	9,5	5,6	15,7	31,2*	28,9	33,6	21,0	14,7	29,0	40,5*	38,2	42,9	24,1	17,6	32,1	48,8*	46,3	51,3
Alberta	20,0	15,2	25,9	32,1*	29,4	34,9	31,7	26,0	37,9	47,0*	44,2	49,8	36,0	30,0	42,4	53,8*	51,0	56,6
Colombie-Britannique	13,2	10,3	16,6	35,4*	32,8	38,1	28,1	24,0	32,6	51,4*	48,8	54,1	30,8	26,6	35,4	58,4*	55,7	61,0
Territoires <sup>3</sup>	15,9	10,0	24,5	45,6*	41,7	49,5	27,0	19,1	36,6	54,9*	51,2	58,6	32,5	23,9	42,4	64,6*	60,9	68,2
<b>Canada</b>	<b>15,1</b>	<b>13,0</b>	<b>17,3</b>	<b>28,0*</b>	<b>27,1</b>	<b>29,0</b>	<b>26,9</b>	<b>24,2</b>	<b>29,7</b>	<b>41,9*</b>	<b>40,8</b>	<b>42,9</b>	<b>30,9</b>	<b>28,1</b>	<b>33,8</b>	<b>48,9*</b>	<b>47,9</b>	<b>50,0</b>

\* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ( $p < 0,05$ )

† catégorie de référence

1. Comprend la violence commise par un conjoint marié, un conjoint de fait ou un partenaire amoureux (actuel ou ancien) ou une personne avec laquelle la victime entretenait un autre type de relation intime. Le calcul des pourcentages exclut les répondants qui ont déclaré n'avoir jamais été dans une relation avec un partenaire intime.

2. Comprend Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick.

3. Comprend le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut.

**Note** : La province ou la région désigne la province ou la région de résidence du répondant au moment de l'enquête et ne correspond pas nécessairement au lieu où la victimisation est survenue.

**Source** : Statistique Canada, Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés.